DLP 11-6-81703473

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant J. THIAULT - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 17 - 4 Juin 1981

VIGNE

MILDIOU : De nouvelles taches ont été découvertes dans le Sud de la SAONE-et-LOIRE, mais dans l'ensemble elles restent très rares.

Les averses orageuses de la semaine dernière ont certainement permis de nouvelles contaminations primaires et localement les premiers repiquages.

Une protection soignée doit donc être maintenue d'autant plus que la vigne atteint maintenant le stade pré-floraison.

Le dernier traitement conseillé avant le 26 mai n'a été réalisé qu'en fin de semaine dernière compte tenu des conditions météorologiques. Son renouvellement est conseillé dès le début de la semaine prochaine.

Remarque : Dans les vignobles touchés par les orages du 3 juin, et qui ont été traités avec un fongicide classique, le renouvellement de la protection doit être exécuté dans les meilleurs délais s'il est tombé plus de 20 mm d'eau.

OIDIUM : Ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

PROTECTION DU VIGNOBLE APRES LA GRELE (*Coître ou Rot-Blanc*) : L'application d'un fongicide doit intervenir dès que possible et au plus tard 24 heures après la chute de grêle. Utiliser de préférence :

- *captane à 500 g. de matière active par hectolitre*

ou - *folpel à 300 g. " " " "*

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Les premières éclosions ont été notées début juin en COTE-D'OR et en SAONE-et-LOIRE. Les premières "toiles" pourront être observées en fin de semaine prochaine.

Dans les zones sensibles, on profitera du traitement anti-mildiou pour intervenir contre les "vers".

Dans les autres vignobles, nous conseillons d'attendre la formation des glomérules pour juger de l'opportunité d'un traitement. Celui-ci se justifiera seulement si l'on dénombre en moyenne 30 glomérules pour 100 grappes.

Dans ces deux cas, utiliser de préférence des produits doués d'une bonne action de choc (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre) :

- *acéphate : 60 (Orthène 50) ; - méthomyl : 37,5 (Lannate 20 L) ;*
- *méthidathion : 30 (Ultracide 20) ;- parathion éthyl : 20, méthyl : 30 (nombreuses spécialités)*

CULTURES LÉGUMIÈRES

MILDIOU DE L'OIGNON : Les orages du 3 juin ont pu localement lessiver le dernier traitement conseillé. Renouveler l'application si les précipitations ont dépassé 15 à 20 mm.

P181

C É R É A L E S

Les cultures de blé d'hiver sont à la fin épiaison et celles d'orge d'hiver et escourgeon en pleine floraison.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Maladies du pied : Les niveaux d'attaque et d'infestation restent les mêmes que la semaine précédente.

Maladies des feuilles et des épis :

RHYNCHOSPORIOSE : Progression très nette surtout dans le JURA.

SEPTORIOSE : Aggravation sur les trois dernières feuilles et passage sur épis dans les parcelles les plus précoces.

OIDIUM : Stabilisation de l'attaque.

ROUILLE NAINE et ROUILLE BRUNE : Ces deux maladies sont notées seulement en SAONE-et-LOIRE.

ROUILLE JAUNE : Observée dans l'YONNE et dans la NIEVRE sur Talent et Lutin. Les premiers foyers du SENONAIS sont en évolution.

Ravageurs :

CECIDOMYIES : Signalées localement dans la PLAINE DIJONNAISE .

LEMA :Apparition des premières larves.

PUCERONS : Isolés le plus souvent.

PRECONISATIONS

Les traitements sur orge d'hiver et escourgeon sont déconseillés compte tenu du stade des cultures.

Pour les blés d'hiver, protéger les épis contre la *SEPTORIOSE* et *l'OIDIUM* si ces deux maladies sont présentes sur les dernières feuilles et contre la *FUSARIOSE* si celle-ci est notée sur la base des tiges et les premiers noeuds.

Rappelons que les traitements contre la *ROUILLE JAUNE* se justifient à l'apparition des premières pustules dans la parcelle.

Pour le choix des fongicides se reporter à nos bulletins précédents.

Ravageurs :

PUCERONS, LEMA :Actuellement toute intervention contre ces ravageurs est déconseillée.

CECIDOMYIES : Se reporter à notre bulletin n° 15 du 21 mai 1981.

BETTERAVES

PUCERONS : Bien que présents dans quelques parcelles, les populations ne sont pas en évolution. Un traitement pourra être envisagé si l'on dénombre :
- cinq petites colonies de pucerons noirs pour dix betteraves.
- un puceron vert pour dix betteraves.

Pour les produits se reporter à notre bulletin n° 15 du 21 mai 1981.

ATOMAIRES :Des attaques sont observées dans l'YONNE. Seule la lutte préventive au semis est vraiment efficace. Les traitements de rattrapage avec un mélange *parathion + lindane* ou *parathion + endosulfan* ne sont que des palliatifs et doivent être réalisés assez tôt.

Le Chef de la Circonscription : G. VARLET

CONCOURS DE DÉTECTION DES PREMIÈRES TACHES DU MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

La Station d'Avertissements ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou. Les lauréats sont récompensés par une prime :
- 90,00 Frs pour la première tache signalée dans le département,
- un abonnement pour les trois suivantes.

Pour que l'échantillon arrive en parfait état, le placer dans un sachet plastique entre deux feuilles de buvard. Envoyer la feuille aussitôt après la découverte accompagnée des précisions suivantes :

NOM et Prénom : . . . .
Adresse complète : . . . .
Date de la découverte : . . . . Signature :